



**Bureau Directeur du vendredi 2 mars 2018**  
**Relevé de décisions**

Présent(e)s :

Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX (en visioconférence).  
Messieurs Jacques BETTENFELD, Michel GODARD, Alain KOUBI, Alain JOURDAN, Alain SMADJA.

Invitée :

Madame Valérie FOURNEYRON (Présidente de la commission fédérale éthique et citoyenne, ancienne Ministre chargée des sports et ancienne députée-maire de Rouen).  
Messieurs Philippe BANA, Pascal BAUDE (en visioconférence), Claude PERRUCHET, Grégory PRADIER.

Excusé(e)s :

Mesdames Nodjialem MYARO.  
Messieurs, Joël DELPLANQUE, Jean-Pierre FEUILLAN, Olivier GIRAULT, Michel JACQUET, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Jacques BETTENFELD, la séance est ouverte à 11h au siège de la FFHANDBALL.

**1. VALIDATION PROCES-VERBAL DU 02.02.2018 – Béatrice BARBUSSE**

Le Bureau directeur valide le procès-verbal de la réunion du 2/2/2018 avec une modification au point 1 relatif à l'approbation du PV du 5/1/2018 : : « Alain JOURDAN évoque les règles financières portant sur les déplacements des élus et des salariés des territoires suite à la dématérialisation des notes de frais. Le Bureau directeur autorise les ligues et les comités à présenter une facture auprès du service financier fédéral, ~~qui devra être obligatoirement accompagnée d'une copie de la feuille d'émargement de la réunion concernée ou les convocation(s) établie(s) par la fédération. En l'absence de convocation jointe A défaut, la facture sera refusée.~~ ».

**2. COMMISSION FEDERALE ETHIQUE ET CITOYENNE : Valérie FOURNEYRON**

Valérie FOURNEYRON débute son propos de présentation des travaux de la commission fédérale éthique et citoyenne en précisant qu'elle parle également au nom de ses membres et remercie Cécile MANTEL pour sa contribution à la mise en place de cette commission.

Elle présente les profils des membres en précisant l'équilibre recherché à travers les différentes populations représentées, puis rappelle ensuite les compétences de la commission et son fonctionnement, tels que prévus par les statuts de la fédération.

Elle présente les premiers travaux réalisés à travers l'établissement de la charte d'éthique et de déontologie, élaborée en application des dispositions du code du sport et conformément aux principes de la Charte de déontologie du CNOSF. Le Bureau directeur approuve à l'unanimité cette Charte, qui sera soumise à l'assemblée fédérale d'avril.

Mme FOURNEYRON met en perspective les prochains travaux ; le Bureau directeur échange suite à cette présentation.

**3. RETOUR SUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE EN CROATIE : Jacques BETTENFELD, Philippe BANA**

Jacques BETTENFELD donne son sentiment sur l'organisation de la compétition par les Croates. Il évoque le fonctionnement du groupe France et du staff tout au long de la compétition. Il revient ensuite sur la demie finale contre l'Espagne.

Philippe BANA complète ce retour en insistant sur l'équilibre subtil entre les valeurs familiales et professionnelles qui perdurent au sein du groupe France. Tout en restant prudent, il se dit satisfait de l'évolution globale à mi-chemin de l'Olympiade.

**4. POINT SUR LES VŒUX 2018 ET LES RENDEZ VOUS AVEC LES TERRITOIRES :** Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Claude PERRUCHET, Macky BIOJOUT.

En préambule, Alain JOURDAN souligne l'importance des réunions avec les territoires et la pertinence des échanges qui ont prévalu au cours de ces rencontres.

Michel GODARD insiste à son tour sur l'importance du dialogue instauré avec les élus territoriaux et, par ailleurs, avec les professionnels de la fédération pour un travail de grande qualité. Il remercie les élus qui ont participé à ces réunions.

Il est rejoint par Sylvie PASCAL LAGARRIGUE qui confirme le caractère déterminant de ces rendez-vous.

En lien avec Claude PERRUCHET, Alain JOURDAN fait un focus sur 4 vœux :

- Vœu sur la défaillance des Juges Arbitres : le Bureau directeur valide à l'unanimité son retrait,
- Vœu sur les compétences du Conseil d'Administration : le Bureau directeur valide à l'unanimité son retrait,
- Vœu sur le délai de qualification (article 41-2 des règlements généraux) : le Bureau directeur valide à l'unanimité son retrait,
- Vœu relatif aux Coupes de France : le Bureau directeur diffère sa décision avec les compléments d'informations souhaités en séance,
- Vœux de la COC concernant les coupes de France et la détermination des catégories d'âge : le Bureau directeur décide que ces vœux seront présentés au Conseil d'administration qui décidera soit de les adopter directement, soit de les soumettre à l'assemblée fédérale (en fonction des avis des ligues et des comités).

En outre, le Bureau directeur adopte à l'unanimité les modifications proposées sur les quatre textes relatifs aux centres de formation, résultant du travail commun de tous les acteurs du secteur professionnel au sein du groupe de travail animé par la DTN :

- cahier des charges pour l'agrément,
- règlement relatif à l'agrément,
- statut du joueur en formation,
- convention type de formation.

Les modifications entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2018.


**Les prochains Bureaux Directeurs sont prévus les 9 mars, 23 mars et 6 avril 2018.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

**Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 09/03/2018 à 10h00 au CREPS de Chatenay Malabry.**



Jacky BETTENFELD  
Vice-Président délégué



Béatrice BARBUSSE  
Secrétaire Générale